



PROGRAMME « Package : Travail en hauteur, port du harnais, utilisation/montage/démontage/vérification des échafaudage fixes ou roulants »

OBJECTIFS : Acquérir les automatismes en prévention des risques. Savoir utiliser et évoluer en sécurité sur un échafaudage. Connaître et appliquer les règles de conduite en sécurité relatives aux travaux en hauteur et port du harnais. Savoir utiliser et vérifier les E.P.I. et les équipements de « travaux en hauteur ».

PUBLIC CONCERNE : Toute personne devant utiliser un échafaudage et effectuer des travaux en hauteur avec port d'un harnais de sécurité et des E.P.I. correspondants.

PRE REQUIS : Avoir reçu l'aptitude médicale délivrée par la médecine de travail, mention "Apte aux Travaux en Hauteur" (à jour : - 1 an) Avoir suivi la formation travail en hauteur sur 1 formation utilisation des échafaudages sur 1 jour.

DUREE : 2 jour(s) (1j = 7h)

DATE(S) & HORAIRES : A définir

LIEU : Dans une salle mise à votre disposition dans notre organisme ou dans votre établissement.

DELAI D'ACCES :

INTRA : 15 jours minimum entre la demande de date et la date réelle de formation.

INTER : se référer aux dates sur le site web.

Personnes en situation de handicap : ce délai est susceptible d'être allongé du fait de la mobilisation d'interlocuteurs adaptés.

EVALUATIONS ET VALIDATION :

QCM de positionnement. Evaluations théorique (QCM) et mise en pratique. Attestation de formation

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

1 minimum / 10 maximum

TARIF(S) JOUR HT :

INTRA = 950€

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES :

Mise à disposition par le client d'une salle de cours et du ou des échafaudage(s) complet(s) et conforme(s) et les notices / plans de montage. Mise à disposition de harnais de sécurité, EPI nécessaires à la réalisation de la formation. Apports théoriques, pratiques et mises en situation pratique. Pour connaître les modalités d'accès pour les PSH, veuillez contacter notre référent handicap : badina@audit-prevention.com. - Livret d'accueil PSH sur notre site internet.

Module 1 : La Réglementation

- Sensibilisation sur les aspects juridiques : Les lois, décrets, arrêtés, circulaires et recommandations CNAMTS
- Le prêt / utilisation d'un équipement de travail : obligations réglementaires.
- Les interventions de prestataires extérieurs (entreprise utilisatrice, entreprise intervenante), les vérifications réglementaires.

Module 2 : La Prévention

- Les Enjeux – Les Acteurs
- Les accidents du travail (origines, gravité, statistiques ...).

Module 3 : Les équipements de protection individuelle et collective du travail en hauteur

- Les E.P.I et EPC contre les chutes de hauteur
- Les vérifications à mettre en place

Module 4: Connaissance des différents types d'échafaudage

- Echafaudage fixes et roulants
- Définition – Caractéristiques - Normes
- Les règles de sécurité d'utilisation de l'échafaudage (Gestes et Postures – Environnement – EPI/EPC)
- Prise en compte de l'environnement (lignes électriques...)
- Les vérifications à mettre en place
- La conduite à tenir en cas d'accident.

Module 4 : PRATIQUE : déplacement sur un échafaudage et port du harnais

- Vérifier que le matériel prévu est adapté, suffisant et en bon état (les EPI antichute – Harnais - Longes, antichute et connecteurs...)
- Connaître et faire connaître les consignes de sécurité concernant l'utilisation d'échafaudage roulant
- Analyse du travail à effectuer
- Analyse des points d'accès, des ancrages et des lignes de vie
- Différentes techniques de réalisation, ancrages mobiles
- Création de lignes de vie temporaires
- Les déplacements en fonction des différents supports, horizontaux et verticaux

Intervenant : Consultant formateur spécialisé en prévention des risques professionnels diplômé/certifié dans son domaine d'expertise